

ANNEXES

CHAPITRE DEUX

LE PRINCE CHARLES-JOSEPH DE LIGNE
DIT LE PRINCE ROSE

D'après Rev. Nat. 413/1969

Avant de voir comment le prince de Ligne, qui n'était pas Luxembourgeois, se trouvait être en rapports avec notre pays, parlons d'abord des différents régiments de Ligne.

Celui des dragons qui, depuis la réorganisation de l'état militaire par le comte de Daun en 1725, s'appelait WESTERLOO, devint en 1732 propriété de FREDERIC de LIGNE. Celui-ci étant décédé célibataire en 1757, le régiment fut cédé au comte Bénédict de DAUN, cousin du feld-maréchal. Dans la suite, le régiment se mua en cheveu-légers de LOEWENSTEIN (1758-1759), SAINT-IGNON (1759-1779), ARBERG (1779-1789), URSEL (1789-1790) et enfin LATOUR (1790-1802) ¹⁾.